



TARIFS

Cotisation Ligue

La Ligue demande chaque année une cotisation de 50€ à tous les clubs. Elle remplace depuis 2013 la somme qui était demandée pour homologuer les terrains.

Cette cotisation des clubs constitue une recette indispensable au fonctionnement de la Ligue pour vous rencontrer, vous informer, vous conseiller et vous accompagner.

Affiliation et licences

L'affiliation des associations se fait directement à la Fédération Française de Squash.

Son coût est de 130€.

Pour les regroupements corporatifs, le tarif est fixé à 30€.

Licences (tarif fédéral) :

	Tarif des licences	Rétrocessions clubs
Licence Fédérale	55€	4€
Licence Jeune	24€	3€
Licence Pass	20€	2€
Licence Scolaire	7€	0€

Opens

Le tarif d'inscription des joueurs est fixé par le club organisateur.

Le club doit faire une rétrocession à la Ligue lors de l'organisation d'un Open

Le montant de la rétrocession varie selon le type d'Open :

- Open : 3,5€ par joueur inscrit / gratuit au-delà de 32 joueurs (115€ max)
- Open interne homologué : 1,5€ par joueur / gratuit au-delà de 16 joueurs (24€ max)

Championnats de Ligue

L'inscription d'un joueur est de 18€ pour un sénior et 16€ pour un jeune.

La Ligue prend en charge :

- 38€ pour le juge-arbitre (uniquement s'il fait partie de l'association organisatrice)
- 45€ par court et par jour utilisé
- La Ligue fournit les récompenses (médailles)

Le club doit faire une rétrocession à la Ligue lors de l'organisation d'un championnat de Ligue. Calcul du montant de la rétrocession :

Une fois que l'on a souscrit les dépenses aux recettes, la répartition des bénéfices se fait ainsi : 60% pour la Ligue et 40% pour l'association organisatrice.

(Voir le document « paiement-ligue-individuel » sur le site de la Ligue).

Championnats de France

Championnat	Inscription	Caution
Individuel sénior 1 ^{ère} série	Gratuit	Aucune
Qualification sénior 1 ^{ère} série	32€	Aucune
Individuel séniors (de 2 ^{ème} à 5 ^{ème} série)	32€	100€
Individuel vétérans	32€	100€
Equipe vétérans	90€ par équipe	300€
Interligues vétérans	100€ par équipe	Aucune
Equipe corporatif	100€ par équipe	300€
Individuel jeunes	15€	Aucune
Interclubs jeunes (-13 et -17 ans)	60€ par équipe	100€
Interligues jeunes (-15 et -19 ans)	90€ par équipe	Aucune

Les championnats de France séniors, vétérans, corpo et interclubs jeunes sont à la charge des joueurs ou des associations. Les chèques de caution seront encaissés en cas de désistement après les 15 jours autorisés ou si le joueur ne participe pas à la compétition jusqu'à son terme.

Participation de la Ligue sur les championnats de France jeunes :

- Prise en charge à 100% sur le championnat de France Interligues jeunes
- Forfait de 70 € par jeunes avec un maximum de 8 joueurs sur chaque championnat de France individuel (2 jeunes par catégorie et par sexe).
- Prise en charge d'une équipe par catégorie sur le championnat de France Interclubs jeunes.

Championnat par équipes

Le tarif d'inscription des équipes pour le championnat régional est dégressif en fonction du nombre de personnes diplômées :

- Tarif de base pour les équipes femmes 75€
Réduction de 5€ par arbitre (jusqu'à 3 arbitres)
Réduction de 10€ par juge-arbitre (jusqu'à 1 juge-arbitre)

- Tarif de base pour les équipes hommes 150€
Réduction de 10€ par arbitre (jusqu'à 3 arbitres)
Réduction de 20€ par juge-arbitre (jusqu'à 1 juge-arbitre)

Des réductions sont également appliquées en fonction du nombre d'équipes engagées par association, selon les tableaux suivants :

Pour les hommes :

jusqu'à 3 équipes	0%
4 équipes	6%
5 équipes	8%
6 équipes	10%
7 équipes	12%
8 équipes	14%
9 équipes	16%
10 équipes	18%

Pour les femmes :

1 équipe	0%
2 équipes	6%
3 équipes	8%
4 équipes	10%
5 équipes	12%
6 équipes	14%
7 équipes	16%
8 équipes	18%

Une caution de 100€ en cas de manquements disciplinaires est demandée pour chaque équipe.
Les cautions sont restituées en fin de saison si aucune faute n'a été commise.

En National le coût d'inscription est de 250€ par équipe en N3, 300€ en N2 et 350€ en N1.
Une caution de 500€ est également demandée.

Play-off des champions de Ligue : l'inscription est de 100€ par équipe un chèque de caution de 500€ doit être adressé à la Fédération Française de Squash.

Formations

L'Institut de Formation du Squash délègue à la Ligue l'organisation des diplômes du premier niveau : Arbitrage (A1), Juge-arbitrage (JA1) et Brevet Fédéral (BF1). Ces Formations amenant à l'obtention d'un Diplôme Fédéral sont effectuées en adéquation avec les référentiels élaborés par l'IFSquash. Les formations de niveaux supérieurs (A2, JA2, BF2/CQP et BF3/DEJEPS) sont réalisées par la Fédération ou pourront être organisés au sein de la Ligue à l'initiative et sous la responsabilité de l'Institut de Formation du Squash.

Les tarifs des formations sont définis par la FFSquash :

Formation		Tarif	
Arbitrage	A1	100€ (la Ligue prend en charge 60€)	
	A2	150€	
Juge-arbitrage	JA1	150€ (la Ligue prend en charge 110€)	
	JA2	150€	
Brevets fédéraux éducateurs	BF1	Initiateur de squash	100€ (la Ligue prend en charge 60€)
		Animateur mini-squash	100€ (la Ligue prend en charge 60€)
		Animateur école de jeunes	100€ (la Ligue prend en charge 60€)
		dirigeants	Gratuit
	BF2	720€ (+230€ pour l'hébergement et la restauration)	
BF3	3300€ en parcours complet (2000€ pour les titulaires du CQP)		

Les prises en charge par la Ligue pour les formations ne concernent que les formations présentielle. Il n'y a pas de prise en charge pour les formations réalisées sur Internet.

Pour les formations réalisées en région Centre, la Ligue prend en charge pour ses formateurs :

- Les repas et l'hébergement au frais réels (sur justificatifs)
- Les déplacements (0,3€ du kilomètre)
- Un défraiement de 50€ par demi-journée consacrée à la formation est accordé au formateur pour 5 heures de travail (10€ de l'heure).

Animations jeunes

La Ligue propose différentes animations pour les jeunes :

Le circuit jeune Oliver :

- Le tarif d'inscription à chaque étape est de 3€ par jeune
- La Ligue accorde un forfait de 70€ à l'association organisatrice de l'étape. Le club qui reçoit l'étape doit assurer le juge-arbitrage et prévoir un goûter pour les jeunes.

Les regroupements jeunes :

- La participation est gratuite pour tous les jeunes licenciés

- La Ligue prend en charge la location des courts à hauteur de 10€ par heure et par terrain.
- Un défraiement de 50€ par demi-journée pour l'éducateur principal de Ligue

Les stages inter-régionaux :

- La Ligue prend en charge 15€ par jeune de la région Centre pour les stages qui ont lieu dans une région extérieure, pour participer au frais de déplacements, de repas et d'hébergement
- Lorsque le stage se déroule en Région Centre, la Ligue prend en charge les repas pour tous les participants. L'hébergement se fait, dans la mesure du possible, chez l'habitant pour minimiser les coûts.

Réunions et frais de missions

Les acteurs participent tout au long de l'année à différentes réunions. La Ligue prend en charges :

- Les repas au frais réels (sur justificatifs), dans la limite d'un montant maximum fixé à 20 € par personne et par repas.
- L'hébergement au frais réel si nécessaire (sur justificatifs), dans la limite d'un montant maximum fixé à 70 € par personne et par nuit (petit déjeuner inclus). Nous privilégions au maximum l'hébergement chez l'habitant pour minimiser les coûts.
- Les déplacements à hauteur de 0,3€ par kilomètre, péage et carburant inclus. Pour les réunions ETR/Ligue, un tarif spécifique est appliqué à hauteur de 0,5€ par kilomètre, péage et carburant inclus.
- Les déplacements au profit de la Fédération sont pris en charge par la FFSquash à hauteur de 0,28€ par kilomètre (si le déplacement est inférieur à 250 km) ou à hauteur de 0,23€ par kilomètre (si le déplacement est supérieur à 250 km), péage et carburant inclus.
- Les déplacements en train sont remboursés au frais réels (sur justificatifs) sur un tarif seconde classe au maximum.